Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 1

Rubrik: En France l'activité de nos sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en France l'activité de nos sociétés

BONNE ANNÉE

C'est avec joie que le Président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris vient apporter aux lecteurs du « Messager Suisse de France » les vœux les plus sincères de « Bonne et Heureuse Année » des dix-huit sociétés helvétiques de la capitale.

A ces souhaits je joins ma reconnaissance pour l'accueil que vous avez bien voulu réserver à l'appel que je vous avais lancé en janvier 1968 en faveur de notre revue. Grâce à vous, aux encouragements reçus de tous les coins de France, le déficit fut comblé et nous avons enregistré plus de 700 nouveaux abonnements, dont beaucoup étaient, heureusement, de soutien. C'est ce qui nous permet de vous offrir, en ce début de

1969, un « Messager Suisse de France » modernisé et mieux équilibré. Nous souhaitons qu'il soit à votre convenance.

Malheureusement nous avons perdu, en cours d'année, 250 abonnés, soit à la suite de décès, soit du fait de compatriotes voulant terminer leur vie au pays natal et y rentrant après, souvent, une longue carrière en France.

Pour que puisse prospérer notre organe mensuel je suis encore obligé de vous prier de nous procurer de nouveaux lecteurs. Beaucoup de Suisses résidant sur le territoire de la Ve République ignorent en core l'existence du « Messager Suisse de France ». Veuillez le faire connaître autour de vous et rappelez-vous que le cadeau d'un abonnement apportera pendant un an, à celui pour lequel il sera souscrit, des nouvelles non seulement de la communauté helvétique de France, mais également une abondante documentation sur ce qui se passe outre-Jura, dans ces cantons si divers et pourtant si unis, auxquels nous restons si profondément attachés. Ce sera un cadeau durable et qui sera certainement apprécié.

Si chacun faisait un effort, soit au point de vue recrutement d'abonnements, soit en confiant à notre revue une part de sa publicité, notre belle devise nationale : « Un pour tous, tous pour un » trouverait une réalisation pratique.

Nous pourrions alors envisager l'avenir avec un joyeux optimisme

Robert Vaucher
Président de la Fédération
des Sociétés Suisses
de Paris.

Fêtes de Noël à Paris

Le 14 décembre, réunis dans l'une des vastes salles du Grand Hôtel du Pavillon, les isolés — il y en avait 132 — se sont retrouvés au pied du traditionnel arbre de Noël. Sous les auspices de la S.H.B., un thé copieux leur fut servi et un colis distribué.

Des chants, une lecture biblique, un discours de notre ambassadeur qui était accompagné de son épouse devaient marquer cette après-midi d'avant-Noël. En sortant de

l'hôtel, alors que quelques flocons de neige tombaient, nos chers isolés avaient un peu l'illusion d'avoir vécu « en Suisse », ne fut-ce que l'espace d'une après-midi.

Le soir, à l'hôtel du Palais d'Orsay, c'était le Noël de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, organisé par le Cercle suisse romand. Un absent pour la première fois : M. Tapernoux, souffrant.

Un programme chargé attendait petits et grands ravis de retrouver le sapin traditionnel scintillant de mille lumières. Le spectacle débuta par les hym-

nes nationaux « massacrés » par l'orchestre Landemar qui se trouve plus à l'aise dans une salle de bal. (Pourquoi ne pas utiliser à sa place deux bons disques ?). Puis jouée avec talent et beaucoup de sérieux par une jeune équipe franco-suisse (Danièle Bounex, Hélène Bougatchès, Frédérique Gaumont, Olivier et Frédérika Dubois, ces deux derniers enfants de notre attaché de presse), sous la di-rection de M. Jaquot, l'histoire du Bœuf et de l'Ane de la Crêche de Jules Supervielle, suivie des Contes du Chat perché de Marcel Aymé.

Marie-Antoinette Pictet qui avait eu la grande gentillesse d'accepter de jouer pour nous tous des œuvres de Schumann, Chopin et Debussy eut à faire front à des contestataires en herbe bien inattendus. Charmant les grands par son jeu très nuancé, son excellente technique, il était évidemment un peu difficile d'obtenir le silence absolu des tout petits, après deux heures de spectacle et qui attendaient avec grande impatience la venue du père Noël et la distribution des cadeaux. Néanmoins, elle put achever son récital et, grâce à Debussy, retenir également l'attention des enfants. Merci à notre jeune pianiste genevoise. Nous ne parlerons pas du Trio Piccolini car, décidément, ils n'étaient pas en forme. Enfin, souhaitons que l'an prochain il y ait au micro une animatrice dont la voie claire enlèvera le spectacle.

Un souper-choucroûte-dansant devait clôre jusqu'aux petites heures du matin cette joyeuse fête de Noël.

S. H. B.

21, avenue Jean-Jaurès 92 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Métro: Mairie d'Issy Convois d'enfants de 7 à 15 ans, de père Suisse, à destination de la Suisse: juillet-Août 1969. Inscriptions reçues du 1° au 15 mars 1969 (sauf lundi).

Pour tous renseignements s'adresser à la Société Helvétique de Bienfaisance, tél. 736-01-65.

Maquette exécutée par le STUDIO VOLK à Paris

Abonnés

faites de la publicité dans votre journal Demandez nos tarifs La Réd., 17 bis, quai Voltaire - 7°

Remise de la médaille d'or de l'Académie française à Gonzague de Reynold

(ATS) M. Gabriel Bonneau, ambassadeur de France, a remis solennellement la médaille d'or de l'Académie française à Gonzague de Reynold. La cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'ambassade en présence de diverses personnalités du monde littéraire et notamment de M. Maurice Zermattent, président de la Société des écrivains suisses.

Après avoir rappelé que l'écrivain fribourgeois recevait il y a trois ans les insignes de commandeur de la légion d'honneur, M. Gabriel Bonneau s'est déclaré fier de remettre à l'auteur de « Cités et pays suisses » l'une des distinctions les plus rares, La médaille d'or de l'Académie, en reconnaissance des éminents services qu'il a rendus par la plume et la parole à la cause de la langue française. Membre à vie du Conseil international de la langue française où il représente les lettres romandes, Gonzague de Reynold, dont les liens de famille avec la France sont innombrables, est aussi l'écrivain qui a su comprendre le véritable sens de la civilisation occidentale et plus spécialement européenne. Il a été non seulement un serviteur de l'unité morale de la Suisse, mais, aussi celui de l'unité spirituelle de l'Europe, ce qu'il a démontré par son œuvre monumentale sur la « Formation de l'Europe », car, comme il l'écrivait dans cet ouvrage, « l'appel au passé est toujours un passé passionné de l'avenir ».

M. Gonzague de Reynold, après avoir remercié l'ambassadeur de l'hommage dont il était l'objet, a relevé que la fidélité à sa patrie suisse n'excluait pas la fidélité à une patrie spirituelle comme la France. C'est bien servir la Suisse également que de ne pas s'affirmer seulement dans ses limites géographiques, car à travers la civilisation française, comme de la civilisation allemande, on parvient à l'universalité. C'est là, a conclu M. Gonzague de Reynold, ce que je me suis toujours efforcé de démontrer.

Il sied de rappeler, pour la circonstance, que M. Gonzague de Reynold, qui a reçu à deux reprises le prix de la fondation Schiller, est docteur honoris causa de l'université de Montréal, lauréat de l'Académie française, membre correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, de l'Académie Ronsard, de l'Académie royale de Belgique, membre fondateur de la Société des écrivains suisses et de la Société des amis suisses de Versailles. Il a joué avant la guerre un rôle de premier plan à la Commission internationale pour la coopération intellectuelle créée par la Société des Nations, dont il était le rapporteur général.

Le service de presse et des relations culturelles de l'ambassade de Suisse communique : le calendrier de différentes manifestations suisses qui ont eu ou auront lieu :

- du 30 novembre au 15 décembre 1968, dans le « Salon de lecture » du Moderne Palace Hôtel, 8 bis, place de la République, Paris-11°, exposition de peintures, dessins et gravures de Jean Wick;
- le 3 décembre 1968, à l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, communication de M. A.G. Berthod, Consul général de Suisse à Bordeaux, sur les « Vignes suisses »;
- le 6 décembre 1968, à 20 h 45, à l'Eglise Réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e, 25e concert de la Chorale de Pentemont, dirigée par notre compatriote E d d y Oelschlager, avec la participation de Matthias V o g e l, baryton (œuvres de Jean-Bernard Bach, Jean-Sébastien Bach et C. Ph. Emmanuel Bach);
- le 8 janvier 1969, au château d'Annecy, concert de musique contemporaine dirigé par M. J. Guyonnet, de Genève :

- les dates de tournée en France du spectacle donné par le Théâtre de l'Atelier, de Genève, « Garden Party », de Vaclav Havel, sont les suivantes :
 17-18 janvier, Saint-Etienne 24 janvier, Amiens 25 janvier, Suresnes 15 février, Avignon 17 février, Rouen ;
- du 4 au 17 décembre 1968, à la Cave de la Galerie Saint-Placide, 41, rue Saint-Placide, Paris-6°, exposition de peintures de S. Tiersonnier-Céva :
- du 4 décembre 1968 au 4 janvier 1969, à la Galerie Daniel Templon, 58, rue Bonaparte, Paris-6°, exposition des sculptures récentes de Bauermeister :

Albert Cohen Grand Prix du roman de l'Académie française

L'Académie française a décerné son Grand Prix du roman doté de F 10 000 à M. Albert Cohen pour son ouvrage « Belle du Seigneur ».

Déjà auteur de « Solal » (1930), « Mange-clous » (1938) et du « Livre de ma mère » (1954), M. Albert Cohen est né en Grèce en 1895 et vit actuellement à Genève. Entre les deux guerres, il a collaboré à « La Nouvelle Revue Française » et, pendant le dernier conflit mondial, à « La France Libre », publiée à Londres. Il a été ensuite pendant quelques années chef de service dans un organisme de l'ONU chargé de la protection des réfugiés.

« Belle du Seigneur », dont l'action se déroule en Suisse, aux alentours de 1937, retrace les heurs et malheurs d'un haut fonctionnaire de la Société des Nations.

Albert Cohen est de nationalité suisse, originaire du canton d'Argovie. Il a été anciennement haut fonctionnaire au BIT. C'est le deuxième Suisse à obtenir cette importante distinction. Le premier ayant été notre ministre Bernard Barbey pour son livre « Chevaux abandonnés sur un champ de bataille ».

Strasbourg

Le Consul de Suisse à Strasbourg, M. Georges Guibert, avait invité pour le 17 novembre, nos jeunes compatriotes qui, au cours de l'année 1968, ont atteint 20 ans et qui, selon la loi suisse, sont devenus citoyens suisses.

Pour marquer cet événement, une cinquantaine de personnes ont participé à cette manifestation, dont une importante délégation d'amis de Nancy. A cet effet, la grande salle de la Taverne de Mutzig a été décorée avec les emblèmes cantonaux qui entouraient le drapeau helvétique.

Après un déjeuner en commun, M. le Consul salua les présents, en particulier MM. Schiffmacher et Hanhart de Strasbourg et MM. Flückiger et Michel de Nancy. S'adressant aux jeunes, il parla de la formation civique du citoyen suisse, en rappelant qu'environ 93 000 Suisses sont domiciliés en France, dont 3 373 immatriculés dans sa circonscription.

Un livre dédicacé fut remis en souvenir à chaque jeune compatriote. De la musique et des danses agrémentèrent l'aprèsmidi. La réunion se termina vers 17 h avec un « bon voyage et bonne route » à nos amis de Nancy.

Les 18 et 19 novembre, S.E.M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse à Paris, accompagné de Madame Dupont, a fait une brève visite à Strasbourg. Accompagné de M. Guibert, notre Consul, S.E.M. Pierre Dupont a été reçu à l'Hôtel de la Préfecture par M. Verdier, Préfet de la région d'Alsace et Préfet du Bas-Rhin. Dans l'après-midi du 18 novembre, notre Ambassadeur s'est rendu à l'Hôtel de Ville, où il a été reçu par M. Pierre Pflimlin, Maire de Stras-

bourg. A l'issue de cette visite. l'Ambassadeur a signé le livre d'or de la Ville de Strasbourg. Le lendemain, notre Ambassadeur a visité le Port Autonome de Strasbourg avant d'être, en fin de matinée, l'invité de la Chambre de commerce et d'industrie. Dans son allocution, M. Prêcheur, président, entouré des membres du bureau et de l'assemblée consulaire, des industriels et des commerçants d'origine suisse, souligna qu'entre l'Alsace — une province francaise pas comme les autres et la Suisse - un voisin pas comme les autres — existent des liens privilégiés. Dans sa réponse, M. Pierre Dupont a rappelé quelques étapes de la culture et de l'histoire alsaciennes. Après la signature du livre d'or, M. Dupont était l'hôte de M. Gagnebin, ambassadeur plénipotentiaire, représentant la Suisse auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le soir, l'Ambassadeur et Madame Dupont ont été reçus par les ressortissants suisses dans la grande salle de l'Aubette, place Kléber à Strasbourg. Tout d'abord, M. le Consul Guibert avait invité nos hôtes, ainsi que les membres des comités du Club Suisse et de la Société Suisse de Bienfaisance avec leurs épouses à un dîner privé. Ensuite, ce fut le tour de M. Schiffmacher, Président du Club Suisse de Strasbourg, d'ouvrir la réception. Malgré l'inclémence du temps, plus de 200 personnes se pressaient dans la grande salle.

Après avoir adressé une chaleureuse et cordiale bienvenue à Monsieur et Madame Dupont au nom de tous les présents, M. Schiffmacher a brossé un tableau de l'activité des sociétés suisses à Strasbourg et des Suisses en particulier. Il a souligné la bonne entente avec le personnel du Consulat qui, sous la conduite de son chef, contribue de la plus belle manière à resserrer les liens de confraternité entre les membres de la Colonie. Un bouquet de fleurs fut remis à Madame Dupont et, à M. l'Ambassadeur, au nom de tous nos compatriotes de la Colonie, l'ouvrage « L'Alsace et la Suisse à travers les Siècles », de Febvre, a été offert en souvenir de sa visite à Strasbourg. M. le Consul Guibert, s'adressant à l'Ambassadeur en se faisant l'interprète de tous les compatriotes présents et de ceux qui ont écrit leurs regrets de ne pouvoir assister étant empêchés, exprima toute la reconnaissance et la joie profonde que nous procura cette visite à Strasbourg. A Madame Dupont, il adressa notre gratitude et nos hommages très respectueux.

M. Guibert traça un cycle de c i n q ans relatif aux visites d'ambassadeurs suisses à Strasbourg. En effet, en 1958, M. Micheli, premier Ambassadeur de Suisse en France, visitait l'Alsace, cinq ans plus tard c'était M. Soldati qui était fêté à Strasbourg et aujourd'hui le grand honneur nous échoit d'accueillir parmi nous M. l'Ambassadeur Dupont.

Soulignant les activités des sociétés suisses à Strasbourg, M. le Consul parla de la formation de citoyens conscients formant les piliers de la Colonie. Ne pouvant les nommer tous, il cita néanmoins les noms des chefs de file : M. Hanhart, Président de la Société Suisse de Bienfaisance depuis de longue date

faisance depuis de longue date, assisté d'un Comité et de l'Ouvroir des dames suisses ayant à sa tête Mademoiselle Rau; M. Schiffmacher, le dévoué Président du Club Suisse entouré d'un Comité. Pour terminer, M. Guibert apporta un respectueux salut à celui qui fut jusqu'au 1° janvier de cette année le père de notre Colonie, M. l'Ambassadeur Daniel Gagnebin, représentant permanent de

Dans son message, M. l'Ambassadeur Pierre Dupont exprima sa joie de se trouver parmi nous pour prendre contact avec ses compatriotes. Il remercia

notre pays au Conseil de l'Eu-

les organisateurs de cette belle réception et invita les présents à lui soumettre questions ou problèmes s'il y en a.

Ajoutons qu'un buffet bien garni se trouvait à la disposition

des participants.

Enfin, pour terminer la semaine, le Club Suisse de Strasbourg avait convié ses membres à un Dîner-Choucroute servi au Salon du Restaurant Bowling dans le Parc de l'Orangerie. 50 personnes se sont vu servir une succulente choucroute d'Alsace. Le dîner a été suivi de parties de loto avec prix animant cette belle soirée.

Avis

Mme Emile Allemandi, de Basel-Augst (Bâle-Campagne), a eu la charitable pensée de léguer une somme de 40 000 francs, dont les intérêts doivent être employés à doter chaque année, à Paris, une jeune fille de nationalité suisse, afin de lui permettre de se marier ou de s'établir.

A teneur d'une note explicative annexés à son testament, Mme Emile Allemandi a mis à son legs les conditions principales suivantes:

1º Les jeunes filles appelées à en bénéficier pourront être de n'importe quelle religion;

2º On donnera la préférence aux personnes âgées de 17 à 30 ans; 3º On n'exclura pas nécessairement les malheureuses à qui l'abandon et la misère, le manque de famille et de direction auraient fait commettre quelque faute et qui seraient restées dignes de commisération et d'intérêt et promettraient de rentrer dans le bon chemin ;

4º Il sera dressé un contrat de mariage protégeant les apports de la femme;

5° Les dons ne seront jamais fractionnés, afin de procurer aux bénéficiaires une de ces grandes joies faisant date dans toute leur existence;

6° La remise de l'apport aura lieu le jour du mariage, qui devra être célébré au plus tard le 31 mai de chaque année. Une médaille, portant d'un côté les armoiries de la Confédération suisse et de l'autre le nom de la jeune fille, la date du mariage et le nom et M. et Mme Allemandi, sera remise à l'intéressée à cette occasion.

Le Conseil fédéral, chargé de la gestion du capital laissé par Mme Allemandi, a chaque année à disposer, à partir du 31 mars, d'une somme d'environ 1 500 francs.

La bénéficiaire du legs est désignée par une Commission spécialement constituée à cet effet ; celle-ci examine les demandes en observant, cela va sans dire, la plus entière discrétion.

La Commission chargée de désigner la bénéficiaire du legs Allemandi est composée actuellement de :

M. F. Lampart, Président, 1, bd Dayout, Paris-20°.

M. A. Beyeler, 29, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).

M. A. Senn, 10, rue du Général-Foy, Paris-8°.

Toutes les demandes doivent être adressées exclusivement à l'un de MM. les Membres de la Commission.

Le carnet du messager

Décès

Nous apprenons avec chagrin la mort de Madame Probœuf, notre fidèle concierge du 10 de la rue des Messageries. Dévouée inlassablement depuis si longtemps, ne quittant jamais sa petite loge, elle devait, hélas, connaître des mois de souffrance longs et douloureux.

A sa famille, le Messager présente ses plus sincères condoléances.

**

On nous prie d'annoncer le décès de Madame Ernest Kormann, née Jeanne Cadé, survenu dans sa 94e année. Les obsèques ont été célébrées en octobre, en l'Eglise Saint-Martial de Landouge.